



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Trente-huitième session, Centre international de conférences de Genève (CICG)

Genève, Suisse, 6-11 juillet 2015

QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

1. GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article XIII.1 du Règlement intérieur de la Commission, le Secrétariat présente une estimation des dépenses pour l'exercice biennal 2016-2017 sur la base de la proposition de programme de travail de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que des renseignements sur les dépenses de l'exercice financier précédent. Le présent document fournit des renseignements budgétaires pour les dépenses de l'année 2014, une estimation pour l'année 2015 et des perspectives pour l'exercice 2016-2017. Les rapports FAO/OMS relatifs au budget alloué aux avis scientifiques figurent dans le document CX/CAC 15/38/14 et les informations nécessaires au débat sur le financement durable de la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux États Membres figurent dans les documents CX/CAC 14/37/12 Add.2 et CX/CAC 15/38/15.

1.1 Processus budgétaires de la FAO et de l'OMS

Les processus budgétaires des deux organisations ont fait l'objet du document CX/CAC 13/36/13 et de la partie C du document CX/CAC 14/37/12 et ne sont pas repris ici. On notera que le budget du Secrétariat du Codex est pour l'instant resté protégé au sein du Programme de travail et budget de la FAO.

2. BUDGET 2014-2015

2.1 Contributions

2.1.1 FAO et OMS

2.1.1.1 Le Programme de travail et budget (PTB) 2014-2015 de la FAO a été approuvé par la Conférence de l'Organisation à sa trente-huitième session (15-22 juin 2013) et les ajustements ont été approuvés par le Conseil (2-6 décembre 2013)¹. En ce qui concerne l'OMS, les propositions de budget de l'Organisation ont été approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé à sa soixante-sixième session (mai 2013) (Contribution au budget du Secrétariat du Codex).

2.1.1.2 Les contributions de la FAO et de l'OMS au budget du Secrétariat du Codex, indiquées dans les documents susmentionnés, sont présentées dans le **tableau 1**.

Tableau 1. Contributions 2014-2015 (en milliers d'USD)

Contributions	Budget proposé à la 36 ^e session de la Commission (2013)	PTB approuvé 2014-2015
FAO	7 031 (80,3 %)	7 075 (80,4 %)
OMS	1 725 (19,7 %)	1 725 (19,6 %)
TOTAL	8 756 (100 %)	8 800 (100 %)

2.1.2 Contributions des États membres

2.1.2.1 En plus des contributions de la FAO et de l'OMS prévues dans le budget ordinaire, deux fonctionnaires chargés des normes alimentaires ont été détachés auprès du Secrétariat du Codex par deux États Membres (le Japon et la République de Corée).

¹ <http://www.fao.org/pwb/home/fr/>.

2.1.2.2 Les dispositions prises par les pays hôtes pour organiser les sessions du Codex constituent une contribution importante aux activités de ce dernier, tout comme les contributions des pays coordonnateurs accueillant les comités de coordination FAO/OMS. Les informations à ce sujet vont être recueillies auprès des gouvernements hôtes et présentées à la Commission en 2016.

2.2 Dépenses

2.2.1 On trouvera dans le **tableau 2** le montant des dépenses de 2014 et une estimation de celles-ci pour 2015.

2.2.2 Le détail des dépenses de 2014 est présenté à l'**annexe 1**. Les prochaines versions du présent document donneront une ventilation plus instructive des dépenses, qui permettra aussi de faire plus facilement le lien entre les dépenses de personnel et les produits (par exemple grâce à un plan d'activité).

2.2.3 Un rapport complet sur les dépenses de 2014-2015 sera présenté à la trente-neuvième session de la Commission.

Tableau 2. Budget 2014-2015, dépenses de 2014 et estimation pour 2015 (en milliers d'USD)

Dépenses	Budget proposé à la 36 ^e session de la Commission (2013)	PTB 2014-2015 approuvé	Budget 2014 approuvé (50 % du PTB)	Dépenses 2014	Solde de 2014 reporté sur 2015	Dépenses 2015 (estimation)	Solde de 2015 par rapport au PTB (estimation)
Traitements des fonctionnaires du cadre organique	2 887 [32,9 %]	2 928 [33,2 %]	1 464	1 381 [37,4 %]	83	1 666	-202
Traitements des fonctionnaires des services généraux	1 444 [16,5 %]	1 371 [15,6 %]	686	589 [15,9 %]	97	476	210
Dépenses de personnel	4 331 (49,5 %)	4 299 (48,8 %)	2150	1 970 (53,3 %)	180	2 142	8
Autres ressources humaines ²	1 350 [15,4 %]	1 300 [14,8 %]	650	327 [8,9 %]	323	1 216	-566
Dépenses générales ³	350 [4,0 %]	400 [4,6 %]	200	175 [4,7 %]	25	200	0
Matériel durable ⁴	125 [1,4 %]	150 [1,7 %]	75	73 [2,0 %]	2	100	-25
Services communs internes ⁵	1 750 [20,0 %]	1 751 [19,9 %]	875	790 [21,4 %]	85	1 000	-125
Voyages	850 [9,7 %]	900 [10,2 %]	450	358 [9,7 %]	92	450	0
Dépenses hors personnel	4 425 (50,5 %)	4 501 (51,2 %)	2 251	1 723 (46,7 %)	528	2 966	-700
TOTAL DES COÛTS ESTIMATIFS	8 756 (100 %)	8 800 (100 %)	4 400	3 693 (100 %)	708	5 108	-708

² Comprend les consultants, le personnel contractuel et les heures supplémentaires du personnel des services généraux.

³ Comprend le matériel durable, les dépenses générales de fonctionnement, les frais généraux et les dépenses de représentation.

⁴ Comprend le matériel informatique et le mobilier.

⁵ Comprend le personnel temporaire, et les services de traduction, d'interprétation et d'imprimerie assurés par d'autres unités du Siège de la FAO.

2.3 Analyse des dépenses en 2014

2.3.1 **Le tableau 2** fait ressortir un solde total positif de 708 000 USD pour 2014, examiné plus en détail dans les paragraphes suivants.

2.3.2 *Traitements des fonctionnaires du cadre organique*: Le solde positif s'explique par des vacances (poste D-1 (7 mois), poste P-5 (2 mois), poste P-4 (2 mois) et poste P-3 (7 mois)). Ce solde est partiellement compensé par les dépenses pour un poste P-4 supplémentaire qui a été financé en partie sur le budget du Codex et en partie sur celui d'autres unités et divisions du Département, pour aider au développement des systèmes.

2.3.3 *Traitements des fonctionnaires des services généraux*: Le solde positif est dû à la vacance d'un poste G-4 (relecteur de langue espagnole) pour 2014, du fait du départ à la retraite du membre du personnel en 2013. Depuis, aucun recrutement pour les services généraux n'a été autorisé et les modalités de recrutement du personnel des services généraux de la FAO ont changé; les fonctions sont assurées par un personnel temporaire, payé à la classe G-2 et inscrit au poste *Services communs internes*.

2.3.4 *Autres ressources humaines*: Le solde positif s'explique en partie par le report de travaux importants qui devaient être réalisés par du personnel contractuel et par des consultants externes (stratégie de communication, système en ligne de communication des observations, projet de numérisation des documents et projets de traduction). Les travaux sur les systèmes ont été assurés en partie par le membre du personnel du cadre organique mentionné au paragraphe 2.3.2. Par ailleurs, on continue de limiter de façon stricte le paiement des heures supplémentaires, qui sont normalement compensées au moyen de congés.

2.3.5 Le solde positif du poste *Services communs internes* s'explique principalement par des dépenses moindres pour la Commission à Genève et par des dépenses d'impression moindres (une seule publication papier a été imprimée; le Manuel de procédure a été publié en version électronique uniquement).

2.3.6 *Voyages*: Le solde positif s'explique par les vacances de poste au sein du Secrétariat et par les politiques de la FAO en matière de voyages, que celle-ci a clarifiées en vue de permettre aux membres du personnel des secrétariats tels que celui du Codex de participer aux réunions internationales de ces secrétariats si cela fait partie intégrante de leurs attributions.

2.4 Estimations pour 2015

2.4.1 *Traitements des fonctionnaires du cadre organique*: Ce poste présentera un solde négatif étant donné que tous les postes ont été pourvus et qu'un poste P-4 supplémentaire a été pourvu pour aider au développement des systèmes.

2.4.2 *Traitements des fonctionnaires des services généraux*: Le solde positif pourrait s'élever à 210 000 USD, en partant de l'hypothèse que le poste G-4 vacant (relecteur de langue espagnole) le restera pour l'ensemble de l'année 2015, qu'un poste G-5 pourrait être vacant pendant 8 mois (départ à la retraite fin avril 2015) et qu'un poste G-4 pourrait être vacant pendant 5 mois (départ à la retraite fin juillet 2015).

2.4.3 *Matériel*: Les dépenses pourraient être légèrement plus élevées étant donné qu'il faut remplacer plusieurs stations de travail et ordinateurs portables et que de nouveaux membres du personnel (y compris du personnel détaché) vont arriver.

2.4.4 *Services communs internes*: Les dépenses pourraient être plus élevées étant donné que la Commission tiendra en 2015 une réunion de six jours, avec plusieurs séances nocturnes, et qu'il faudra recourir davantage au personnel temporaire en raison des vacances des postes G-4 et G-5.

2.4.5 Il est prévu d'utiliser les fonds disponibles restants principalement pour le poste *Autres ressources humaines* (maximum 1 216 000 USD); ces fonds seront investis dans différents projets qui seront menés avec du personnel contractuel et des consultants: système en ligne de communication des observations, amélioration du système de stockage et de distribution des documents du Codex, soutien aux groupes de travail électroniques et au développement des sites web régionaux, mise au point et mise en œuvre de la stratégie de communication, numérisation et sauvegarde des documents historiques du Codex et amélioration de la diffusion des normes du Codex en arabe, en chinois et en russe.

2.4.6 Ces plans pourraient être quelque peu modifiés, en fonction des décisions que la Commission prendra concernant l'examen de la gestion des travaux du Codex.

3. PLANIFICATION ET PROPOSITION DE BUDGET POUR 2016-2017

Conformément à l'article XIII.2 du Règlement intérieur de la Commission, les montants estimés doivent couvrir les dépenses de fonctionnement de la Commission et de ses organes subsidiaires établis en vertu des articles XI.1a) et XI.1b) ii) du Règlement intérieur, ainsi que les dépenses relatives au personnel affecté au programme et d'autres coûts afférents au programme.

3.1 Calendrier des sessions

Le budget est établi sur la base du calendrier 2016-2017 suivant:

- sessions annuelles de la Commission du Codex Alimentarius (2016 et 2017);
- deux sessions du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius précédant celles de la Commission⁶;
- réunions d'autres organes subsidiaires, y compris des comités de coordination, selon le calendrier arrêté.

3.2 Planification en termes de personnel

3.2.1 Actuellement, l'effectif du cadre organique du Secrétariat du Codex est le suivant: un poste D-1 (Secrétaire), deux postes P-5 (fonctionnaires principaux chargés des normes alimentaires), deux postes P-4 et deux postes P-3 (fonctionnaires chargés des normes alimentaires). Les fonctionnaires P-3 et P-4 s'occupent des principales activités normatives (fonctionnement des comités), les deux fonctionnaires P-5 apportent leur concours aux principales réunions et traitent des questions générales telles que la communication, la planification et la gestion des travaux et le Secrétaire s'occupe de l'organisation et de la gestion d'ensemble, ainsi que de la coopération avec les organisations mères.

3.2.2 Actuellement, l'effectif des services généraux est le suivant: deux postes G-5, trois postes G-4 et un poste G-3. Un fonctionnaire G-5 assiste directement le Secrétaire pour toutes les questions administratives relatives à la préparation de la Commission et aux tâches connexes. Un fonctionnaire G-4 s'occupe des voyages et des contrats pour le Secrétariat, ainsi que des questions relatives aux achats. Deux fonctionnaires G-4 assurent le contrôle qualité des traductions. Un fonctionnaire G-5, un fonctionnaire G-4 et un fonctionnaire G-3 se chargent de la gestion et de la distribution des documents, ainsi que des publications.

3.2.3 Toutes les unités et divisions du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs de la FAO (où se trouve le Secrétariat du Codex) ont participé à la mise au point de scénarios en vue de l'optimisation de la composition de l'effectif. Cet exercice a permis de trouver deux pistes d'optimisation de la situation au sein du Secrétariat du Codex: 1) Étant donné que les quatre fonctionnaires chargés des normes alimentaires doivent, dans l'ensemble, s'acquitter des mêmes tâches, une réflexion va être menée à l'avenir, en coopération avec la FAO et l'OMS quant à la question de savoir s'il est préférable d'attribuer la classe P-4 à ces quatre fonctionnaires. 2) Une assistance professionnelle plus conséquente serait utile pour coordonner et optimiser la gestion des documents du Codex et le contenu du site web et pour veiller à ce que les documents soient distribués en temps utile. Compte tenu de l'évolution des besoins en matière de production et de distribution des documents, il est proposé de supprimer un poste G-5 au bureau des documents et d'y créer un poste P-3 supplémentaire.

3.2.4 Par ailleurs, il est proposé, pour le prochain exercice biennal, de continuer à financer (en coopération avec les autres divisions et unités) un fonctionnaire chargé de la gestion des données, de classe P-4, pour aider à la mise en œuvre des grands systèmes qui vont être mis en place. Il s'agit d'un poste de durée déterminée qui existe au niveau du Département et que celui-ci maintiendra aussi longtemps que le besoin existe et que les crédits sont disponibles.

3.3 Autres dépenses

3.3.1 *Autres ressources humaines:* Il est proposé de réduire le montant prévu pour ce poste afin de financer les postes supplémentaires du cadre organique. Le montant restant servira pour les différents contrats relatifs aux projets en cours (système de communication des observations, support web et mise en œuvre de la stratégie de communication).

3.3.2 *Dépenses générales:* Pas de changement prévu.

3.3.3 *Matériel durable:* Pas de changement prévu.

3.3.4 *Services communs internes:* Les dépenses pour les services communs internes seront plus élevées en raison de la tenue d'une session de la Commission à Rome.

3.3.5 *Voyages:* Pas de changement prévu.

⁶ Le Comité ayant décidé qu'il n'était pas nécessaire d'organiser de session ordinaire supplémentaire (REP 11/EXEC, paragraphe 60).

3.4 Propositions de budget pour 2016-2017

Le Programme de travail et budget (PTB) 2016-2017 de la FAO a été approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-neuvième session (juin 2015). En ce qui concerne l'OMS, les propositions de budget de l'Organisation ont été approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé à sa soixante-septième session (mai 2015) (Contribution au budget du Secrétariat du Codex). Voir au **tableau 3** les contributions attendues de la FAO et de l'OMS. Le **tableau 4** présente les dépenses proposées, compte tenu des informations données dans les parties 3.1 et 3.2 concernant le calendrier des sessions et la planification du personnel.

Tableau 3. Contributions attendues pour l'exercice 2016-2017

Contribution	Budget proposé (sans augmentation des coûts)
FAO	7 100 (80,4 %)
OMS	1 725 (19,6 %)
TOTAL	8 825 (100 %)

Tableau 4. Budget proposé pour l'exercice 2016-2017

Dépenses	Proposition de répartition des dépenses (sans augmentation des coûts)
Traitements des fonctionnaires du cadre organique	3 654 [41,4 %]
Traitements des fonctionnaires des services généraux	1 153 [13 %]
Dépenses de personnel	4 807 (54,5 %)
Autres ressources humaines ⁷	717 [8,1 %]
Dépenses générales ⁸	400 [4,5 %]
Matériel durable ⁹	150 [1,7 %]
Services communs internes ¹⁰	1 851 [21 %]
Voyages	900 [10,2 %]
Dépenses hors personnel	4 018 (45,5 %)
TOTAL DES COÛTS/DÉPENSES ESTIMÉS	8 825 (100 %)

⁷ Comprend les consultants, le personnel contractuel et les heures supplémentaires du personnel des services généraux.

⁸ Comprend le matériel durable, les dépenses générales de fonctionnement, les frais généraux et les dépenses de représentation.

⁹ Comprend le matériel informatique et le mobilier.

¹⁰ Comprend le personnel temporaire, et les services de traduction, d'interprétation et d'imprimerie assurés par d'autres unités du Siège de la FAO.

Annexe 1

	Traitements des fonctionnaires du cadre organique	Traitements des fonctionnaires des services généraux	Autres ressources humaines	Voyages	Dépenses générales / Matériel	Dépenses générales (services communs externes)	Dépenses générales (services communs internes)	Total
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires	480 724	235 646	5 115	662	65 268	5 724	3 962	797 101
Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius et du Comité exécutif	0	0	24 216	86 558	85 046	27 364	336 388	559 572
Secrétariat des comités chargés de la sécurité sanitaire des aliments	0	0	0	60 802	0	3 272	43 822	107 896
Secrétariat des comités s'occupant des questions générales	0	0	13 284	41 144	196	1 276	150 129	206 029
Secrétariat des comités s'occupant des produits	0	0	0	40 798	1 473	18 863	37 593	98 727
Secrétariat des comités de coordination FAO/OMS	0	0	23 464	89 485	0	7 368	140 449	260 766
Publication des normes du Codex et communication efficace	438 590	176 735	170 833	0	65 497	0	8 579	860 234
Publication des versions définitives des textes après adoption, y compris la mise à jour des bases de données	0	0	7 297	0	0	61	0	7 358
Communication et information sur les normes du Codex et les textes apparentés et les travaux réalisés par le Codex pour les États et les parties prenantes	0	0	20 984	4 178	25 800	3 803	1 263	56 028
Mise à jour du site web, y compris la mise au point d'outils informatiques pour faciliter l'élaboration des normes et la communication interactive	100 872	0	11 982	361	4 852	0	0	118 067
Coordination avec la FAO, l'OMS, d'autres organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organismes chargés de l'établissement de normes	360 543	176 735	0	20 274	0	1	0	557 553
Coopération avec d'autres organisations, notamment des organismes chargés de l'établissement de normes	0	0	0	6 380	0	0	0	6 380
Participation aux activités de coopération technique ou de formation de la FAO, de l'OMS et d'autres organisations en tant que de besoin	0	0	49 445	7 574	0	0	0	57 019
TOTAL GÉNÉRAL	1 380 729	589 116	326 620	358 216	248 132	67 732	722 185	3 692 730